

Changer l'Europe, maintenant !

avec les socialistes

Arguments



Citoyens **d'abord** : Un nouveau
sens **pour l'Europe**



I. L'Europe et le Monde / Juste échange

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Par le juste échange, nous souhaitons à la fois aider au développement économique des pays pauvres et promouvoir les normes sociales et environnementales internationales pour une plus grande justice sociale à l'échelle de la planète. Le commerce doit être au service du développement, avec une approche mondiale et solidaire.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Où en sommes nous ?

Nous avons obtenu que la santé passe avant le commerce : grâce à notre action, l'accès aux médicaments génériques dans les pays en développement a été facilité. Dans les négociations en cours des Accords de Partenariat Économique – accords commerciaux entre l'UE et les pays ACP – nous sommes à la pointe de la défense du droit des pays pauvres à défendre leur agriculture locale, leurs industries naissantes et leurs services publics.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle a voté pour que l'Europe exige la libéralisation des services publics dans les pays en développement, de façon à ouvrir de nouveaux marchés pour les entreprises européennes au mépris des besoins des populations.

- Elle a voté contre notre proposition de taxe éthique dont l'objectif était de lutter contre les formes d'esclavage moderne. Dans notre proposition, le bénéfice de cette taxe devait servir à alimenter un fonds d'aide au développement.

- Lors de la crise alimentaire, nous avons proposé d'interdire l'offre, la diffusion ou la promotion d'instruments financiers dont les profits résultaient de la spéculation sur les produits alimentaires : la droite a voté contre. Par contre, la droite a déposé un amendement pour condamner les mesures de protection prises par certains pays en voie de développement pour empêcher des exportations de certaines denrées alimentaires afin de subvenir aux besoins de leur population.

■ Ce que nous proposons :

- Lutter contre le dumping social et environnemental : les entreprises qui veulent vendre dans l'Union doivent respecter les mêmes règles que celles en vigueur dans l'Union. Comme pour Reach, il ne s'agit pas de protectionnisme, mais d'imposer les mêmes règles du jeu via des normes sociales et environnementales.

- Mettre les Objectifs du Millénaire pour le Développement au centre de la politique commerciale de l'UE.

- L'Europe doit soutenir le système commercial multilatéral et l'orienter en faveur des pays en développement dans le cycle de Doha pour le développement.

- Traiter les problèmes de « fuite des cerveaux » en provenance de pays tiers.

- Nous défendrons des accords commerciaux incluant des clauses en faveur des droits humains, sociaux, environnementaux. Par exemple, les accords de partenariat économique en cours de négociation doivent être de vrais instruments du développement social et économique. Dans ces accords, la sécurité alimentaire doit passer avant le commerce.

- Nous agissons pour la diffusion des produits du commerce équitable en Europe, et garantir ainsi des salaires décentés et un respect de normes environnementales.

- Pour nous le travail décent doit être un objectif mondial. Nous voulons faire progresser les garanties fondamentales que sont les conditions de travail décentes, les salaires adéquats, la sécurité sociale et le dialogue social effectif.

2. Relancer l'économie et éviter le retour des crises financières

Les principales réformes dans la sphère financière (normes prudentielles, etc)

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

La crise a révélé les dysfonctionnements d'un marché déréglementé et aux prises avec des logiques court-termistes de recherche du profit. Grâce à une régulation appropriée, nous voulons :

- Garantir la meilleure allocation des ressources possibles
- Mettre l'épargne disponible au service de l'investissement à long terme et de l'économie réelle plutôt que de la seule rente.
- En finir avec le capitalisme-casino pour enfin moraliser la finance.

Aujourd'hui la crise touche les citoyens et les entreprises au quotidien : cela se vérifie dans la raréfaction du crédit ou dans les conditions excessives pour y accéder, Nous considérons qu'il faut prévoir des sanctions et des interventions de l'État dans le management des banques qui ont bénéficié d'argent public.

Il faut interdire la distribution de bonus aux équipes qui ont contribué aux pertes financières.

Nos objectifs concernent au premier plan la protection des consommateurs, des épargnants et des retraités, en insistant sur l'information, l'encadrement et le contrôle des pratiques du marché.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Où en sommes nous ?

- L'épargne des citoyens sera mieux protégée grâce à l'augmentation de la garantie des dépôts bancaires: Désormais elle se montera à 100.000 euros dans tous les pays de l'UE. Grâce à nous, celle-ci s'étend aux dépôts des petites et moyennes entreprises et des collectivités locales.

- Fonds spéculatifs : Sous l'égide de Poul Nyrup Rasmussen, les parlementaires socialistes ont formulé une série de recommandations législatives à l'intention de la Commission européenne :

- Limiter la capacité d'emprunt des fonds spéculatifs pour leurs opérations boursières hasardeuses et court-termistes

- améliorer la transparence des fonds alternatifs et des fonds de capital-investissement. Il faut enregistrer et contrôler les opérateurs boursiers spéculatifs, grâce

à un cadre communautaire.

- contrôler les conflits d'intérêts entre les différents acteurs

Grâce à nous, la Commission va présenter une proposition de réglementation des fonds spéculatifs et des fonds d'investissement privés.

- Agences de notation :

Nous défendons depuis plusieurs années une obligation d'enregistrement des agences de notation, avec la publication de toutes les informations nécessaires pour garantir leur indépendance, leur transparence, leur bonne gouvernance et la prévention et le traitement des conflits d'intérêt, et avons œuvré en ce sens lors de l'élaboration d'un règlement encadrant l'activité des agences de notation.

- Supervision des banques, assurances et marchés boursiers à dimension européenne :

Nos principes sont les suivants : aucun acteur du marché, aucune institution ne doit passer entre les mailles du filet réglementaire et prudentiel; les groupes de bancassurance transnationaux doivent faire l'objet d'une surveillance à l'échelon européen; les régulateurs nationaux doivent mieux travailler et coopérer ensemble et doivent en obtenir les moyens; les exceptions et autres interprétations divergentes des textes en vigueur doivent être réduits au minimum afin de garantir un marché intérieur effectif.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Ces dernières années, la droite a fait preuve d'une très grande complaisance à l'égard des rémunérations excessives des dirigeants des grandes entreprises et des banques, ou du faible niveau de transparence exigé des acteurs financiers.

- Jusqu'à ce que la crise les y oblige, il n'y avait pas de volonté de leur part de légiférer sur les fonds spéculatifs, les agences de notation financière qui se sont lourdement trompées dans l'évaluation des « subprimes » américains. Leur retournement de position est venu très tardivement, sans mea culpa, et ils sont encore quelques-uns à persister.

- Dans le cadre du rapport Rasmussen sur les fonds d'investissements alternatifs (hedge funds), la droite et les libéraux avaient déposé les mêmes amendements de suppression qui visaient à vider ce rapport de tout contenu et surtout de nos appels à l'élaboration de mesures législatives dans ce domaine.

■ Ce que nous proposons :

- Une agence de notation publique européenne
- Un encadrement des rémunérations
- Un superviseur européen intégré sur le modèle du système européen de banques centrales

3. Libertés numériques (Hadopi, brevets)

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Suite aux événements du 11 septembre et l'instrumentalisation de la menace du terrorisme, Les gouvernements de droite ont exploité la peur pour prendre des mesures liberticides. Ces mesures empiètent progressivement sur les droits fondamentaux. Les socialistes entendent renverser cette tendance. Internet ne connaît pas de frontières: la protection des droits fondamentaux sur internet doit faire de même.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Amendement 138 : Dans le cadre du paquet télécom nous avons fait voter par le PE un amendement qui interdit le principe de riposte graduée en Europe. L'amendement Bono prévoit qu' «aucune restriction aux libertés fondamentales des internautes ne peut intervenir sans une décision préalable de l'autorité judiciaire».

- Non à la coupure de l'accès à internet comme sanction (rapport Lambrinidis, PSE) Nous avons estimé que «l'accès à Internet, comme l'accès à l'éducation, ne devrait jamais être bloqué par des gouvernements ou des compagnies privées».
- Non aux Brevets logiciels : Avec Michel Rocard, nous nous sommes opposés à la proposition de la Commission et du Conseil d'autoriser la brevetabilité des logiciels. Ainsi les seuls brevets valides en Europe portent sur des inventions basées sur une innovation appartenant au domaine matériel.
- Garantir l'accès aux services et contenus de son choix. Sur le paquet télécom, nous avons fait adopter des amendements visant à garantir un accès neutre à toutes les ressources disponibles sur internet, empêchant toute restriction d'accès de la part des opérateurs pour des raisons d'accords commerciaux.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- 88 % des députés européens ont voté pour le fameux amendement 138 (qui empêche une coupure administrative de l'accès Internet suite à un usage illicite). La droite française a voté contre, preuve de son archaïsme. Au mépris des droits du Parlement européen, Sarkozy a demandé dans une lettre à Barroso de retirer l'amendement 138 alors même qu'il avait été voté par une majorité écrasante des eurodéputés.

- Idem pour le rapport Lambrinidis (« renforcement de la sécurité et des libertés fondamentales sur Internet ») : le Parlement a voté en faveur de ce rapport à une très large majorité exception faite de la droite française. Le gouvernement français a minimisé ce rapport en affirmant qu'il n'avait aucune portée juridique. Comment Sarkozy compte t-il faire pour convaincre les français d'aller voter aux prochaines élections européennes s'il piétine à ce point l'avis du Parlement européen ?

- Dans le paquet Télécom, la droite a déposé en vain des amendements visant à légaliser les logiciels espions, et à contrôler et limiter l'usage du web.

- Tant au Parlement qu'au Conseil, la droite fait le jeu des opérateurs en justifiant des restrictions d'accès aux contenus et services disponibles sur internet à des fins commerciales.

■ Ce que nous proposons :

- L'Internet est un moyen indispensable à l'exercice des droits fondamentaux Comme pour tout outil, nous devons garantir sa neutralité et la non-discrimination de l'accès à Internet. En tant qu'instrument indispensable pour faire avancer la démocratie et les droits de l'homme, Internet devrait être disponible pour tous, partout, sans censure, sans être pour autant un espace de non-droit, contrairement à la droite qui défend des contrôles disproportionnés portant atteinte aux droits fondamentaux, avec le seul objectif d'instaurer des péages au profit de quelques intérêts économiques.

- Assurer une meilleure protection des données ; définir de manière stricte le «consentement» par lequel l'utilisateur partage ses données, le rapport de force entre celui-ci et les compagnies privées, ou gouvernements, étant déséquilibré.

- Parce que Internet bouscule plusieurs secteurs économiques nous défendons un cadre juridique et économique qui favorise la création et développe la diversité culturelle, tout en assurant une rémunération appropriée à tous les ayant-droits, sans criminaliser les citoyens et sans empêcher la circulation des idées.

4. Droits de l'Homme extérieur UE

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Nous considérons que la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme sont des valeurs communes qui font de l'Union européenne un acteur primordial sur la scène internationale, mais qui engagent aussi sa responsabilité pour soutenir concrètement les processus démocratiques et lutter contre les violations des droits de l'Homme.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Nous avons soutenu l'adoption d'un instrument financier européen pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde, afin de pérenniser le financement des projets de la société civile, d'améliorer la protection des défenseurs des droits de l'Homme dans les situations d'urgence et d'agir sans avoir à demander l'accord préalable des Etats.

- Nous avons soutenu les infirmières bulgares et le médecin palestinien injustement emprisonnés en Libye, accusés d'avoir contaminé par le VIH/SIDA des enfants hospitalisés.

- Nous avons demandé la libération des opposants politiques au Tchad.

- Nous nous sommes battus pour l'inclusion d'une clause relative au respect des droits de l'Homme dans tous les accords commerciaux de l'Union.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle a voté en faveur de la directive retour, ou « directive de la honte », qui autorise un temps de rétention de 18 mois des sans papiers avant leur renvoi dans leur pays d'origine. Cette directive instaure également le bannissement de 5 ans du territoire européen de tous les demandeurs d'asile dont le dossier a été refusé et permet la rétention des mineurs. Ces dispositions confèrent un statut de suspect aux migrants et sont clairement contraires au projet humaniste de l'Union.

- Elle a refusé notre proposition de créer une « taxe éthique » basée sur le respect de la dignité humaine face aux conditions de travail, permettant ainsi de lutter efficacement contre toutes formes d'esclavage moderne, de travail des enfants et d'exploitation.

- Alors que la Colombie est régulièrement pointée du doigt pour ses violations des droits de l'Homme, la droite au Parlement refuse toujours la révision des préférences commerciales que l'Europe accorde à ce pays au titre de la bonne gouvernance.

■ Ce que nous proposons :

- Nous militons pour que le droit international et les droits de l'Homme soient les éléments moteurs de chaque réaction de l'Union européenne face aux crises et conflits internationaux.

- Nous nous battons depuis toujours pour que l'accès à l'eau et à l'assainissement soit inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

- Nous accordons toujours la plus grande attention au soutien ciblé d'acteurs-clés comme les femmes, les jeunes ou les handicapés, dans la mise en œuvre des programmes d'aide au développement communautaires, et ce afin de contribuer de manière décisive à enraciner les concepts de bonne gouvernance et de démocratie dans les pays en développement.

5. APD / Tenir nos engagements sur l'aide

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

L'Union européenne est le premier bailleur de fonds mondial pour l'aide au développement.

En 2001, l'UE a pris un engagement fort : consacrer 0,7% de sa richesse au développement en 2015. Mais en 2007, elle a tourné le dos à cet engagement, avec une chute brutale de son effort collectif (passé de 0,41 à 0,38%). Avec la crise, les pays de l'UE ont engagé des réductions draconiennes de leurs budgets d'aide au développement pour 2009 (- 50% pour l'Italie, - 10% pour l'Irlande...). Pour nous, l'APD ne doit pas servir de variable d'ajustement.

Les socialistes se sont investis collectivement pour que la solidarité internationale revienne au cœur des priorités politiques de l'UE. C'est la première responsabilité de l'UE en matière de solidarité internationale : le respect de la parole donnée.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Le groupe socialiste a obtenu un engagement fort du Parlement européen en faveur de l'adoption d'un calendrier contraignant fixant un objectif annuel d'APD de 2009 jusqu'en 2015 pour atteindre l'objectif collectif promis de 0,56 % du RNB en 2010 et de 0.7% en 2015.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

Deux points essentiels méritent cependant d'être soulignés :

1 - La «schizophrénie» des Parlementaires de la droite européenne de plusieurs Etats membres, qui plaident à Bruxelles pour le respect des engagements sur l'aide ... quand leur gouvernement au pouvoir réduit l'aide de façon de façon draconienne dans leur Etat !

Ceci est particulièrement vrai pour la France, qui fait figure de «mauvais élève» : montants de l'aide en chute libre (une baisse de 16% en termes réels ; la même année, l'Espagne a accru son aide de près de 34%), réduction des crédits à l'Afrique, «trucage» indécent des chiffres de l'aide, instrumentalisation du «développement» au service d'une politique migratoire restrictive...

Au lendemain de son élection, Nicolas Sarkozy a fait le choix de renoncer à l'engagement de Jacques Chirac d'atteindre dès 2012 l'objectif des 0,7% du RNB de la France à l'APD

2 - La radicalisation très marquée depuis quelques années d'une grande partie de la droite européenne sur la question des droits et des services de santé sexuelle dans le sillage des décisions réactionnaire et rétrogrades de l'administration Bush (interruption des crédits en la matière, rétablis par Barak Obama comme l'un des actes fondateurs de son mandat).

Deux exemples significatifs de votes de la droite :

- Elle vote en faveur de la spéculation sur les biens alimentaires et condamne les mesures prises les pays en développement pour maintenir les ressources alimentaires nécessaires à leur autosuffisance.

- Elle vote contre la résolution sur l'objectif de promotion de la santé maternelle (objectif du millénaire 5)

■ Ce que nous proposons :

Outre le respect des engagements de l'UE sur l'aide, les Socialistes sont également à la pointe du combat pour améliorer l'efficacité de l'aide :

- fin du «chantage à l'aide», qui autorise l'Europe à reprendre d'une main ce qu'elle donne de l'autre,
- accélération de la réduction et de l'annulation de la dette,
- mise en place de mécanismes de financement novateurs, du type «taxe Tobin» ou taxe éthique.

6. L'Europe et le monde / le partenariat avec l'Afrique

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

L'Afrique est le continent qui cristallise les enjeux de développement les plus importants : pauvreté, SIDA, conflits, adaptation au changement climatique, etc. Afin de progresser sur ces problématiques, il fallait une approche globale.

C'est chose faite depuis que les chefs d'États et de gouvernements de l'UE et des pays africains ont adopté une stratégie commune en décembre 2007. Nous considérons qu'elle doit être une nouvelle ambition pour une meilleure coopération avec l'Afrique et ainsi aller au-delà des institutions pour impliquer davantage les populations et définir des objectifs communs sur la gouvernance, les droits de l'Homme, le commerce, la paix, la mobilité ou encore l'énergie.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Nous avons obtenu que la Commission crée une enveloppe financière à part entière pour soutenir et mettre en œuvre le plus efficacement possible ce nouveau partenariat. Nous sommes également à la pointe sur les questions d'appropriation et de contrôle démocratique : la participation des parlements européen et panafricain ainsi que celle des ONG et des autorités locales, pourtant prévue dans la stratégie commune, est encore trop faible, elle est donc notre priorité.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle s'est systématiquement opposée à nos propositions de financements additionnels, aussi bien concernant la création d'une enveloppe financière panafricaine, que de l'aide au commerce, et ce au détriment des autres sources de financements européennes dédiées au développement.

- Elle a voté contre notre proposition d'inclure la société civile et les collectivités locales dans l'architecture institutionnelle de la stratégie commune, consacrant ainsi le rôle écrasant des Etats, et ce contre la philosophie même de cette Stratégie commune.

- Dans la négociation des Accords de Partenariat Economique, qui régiront l'avenir de nos relations commerciales avec les pays ACP, elle a soutenu

- Dans la négociation des Accords de Partenariat Economique, qui régiront l'avenir de nos relations commerciales avec les pays ACP, elle a soutenu l'ouverture à 80% des économies de ces pays aux exportations européennes, la libéralisation de leurs services, y compris des services publics, et elle s'est opposée à la mise en place d'instruments de régulation des marchés pour protéger la sécurité alimentaire des pays ACP.

- Elle s'oppose au respect, par les entreprises transnationales installées en Afrique, des principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail et des accords internationaux en matière sociale et environnementale.

■ Ce que nous proposons :

- Impliquer pleinement les parlements européen et panafricain dans l'architecture institutionnelle de la Stratégie, afin d'assurer un contrôle démocratique de la mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie et que leurs recommandations soient prises en compte.

- Promouvoir l'intégration régionale de ces pays pour contribuer au développement de zones économiques cohérentes. Les Régions Ultrapériphériques (RUP) européennes (dont les DOM français) devront prendre toute leur place dans ces espaces régionaux dans une perspective de coopération et d'échanges.

- Progresser sur le terrain de l'appropriation citoyenne de cette stratégie : impliquer davantage la société civile et les autorités locales dans les instances de mise en œuvre de la Stratégie commune.

- S'assurer de la cohérence entre les politiques commerciales (APE), agricoles (PAC), environnementales et migratoires européennes, et la Stratégie commune. Il est ainsi inacceptable que la politique commerciale agressive prônée par la Commission sape les efforts de la politique de développement. Cette démarche impliquera réciproquement de tenir compte des handicaps structurels et de la fragilité socio-économique des RUP.

- Mettre les équilibres sociaux et environnementaux au centre du soutien au développement économique en Afrique.

- Mettre davantage en valeur le rôle joué par les migrants et les diasporas dans le développement de leurs pays d'origine, en facilitant leurs investissements dans ces pays et en réduisant les coûts des transferts d'argent.

7. La croissance verte

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Parallèlement aux efforts de relance immédiate de l'économie, l'Union européenne doit agir pour faire surgir un nouveau modèle économique de développement durable, aussi bien pour la planète que pour notre avenir. Il faut à la fois relancer l'économie et investir à long terme, c'est-à-dire mettre en œuvre une politique qui réponde aux besoins économiques et sociaux immédiats et qui soit en même temps une politique mondiale verte.

Nous proposons une stratégie européenne pour une croissance écologique, innovante et riche en emplois, qui créera 10 millions de nouveaux emplois à l'horizon 2020 (dont 2 millions pour le secteur des énergies renouvelables seul) et donnera à l'Europe le leadership mondial de l'innovation, des nouveaux produits et des technologies durables.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Cette action part de la stratégie de Lisbonne déjà adoptée, destinée à faire de l'Europe une « économie de la connaissance », la plus dynamique et la plus compétitive au monde, soutenant sa croissance par le développement de l'emploi qualifié et par la cohésion sociale.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Lors de la révision de la directive-cadre sur les déchets, l'UMP – avec le reste de la droite européenne – s'est opposée à l'amendement du PSE, qui demandait un cadre pour optimiser le recyclage des déchets (il fixait un niveau d'ambition général pour les flux de déchets les plus importants).

- La droite s'est toujours opposée, dans les rapports sur les plans de relance ou sur le budget de l'Union, à l'idée que la crise doit être aussi l'occasion de favoriser des investissements dans la croissance verte

- Elle a toujours voté contre l'internalisation des coûts externes liés à la pollution (congestion du trafic par exemple) en matière de transport

- Dans le paquet sur le changement climatique, la droite a enterré notre proposition de consacrer les revenus engendrés par la mise aux enchères des droits d'émission carbone à des investissements verts (le soutien à l'adaptation des PME aux nouvelles normes, par exemple...)

- Le PS a voté contre la libéralisation du transport ferroviaire de passagers international, la droite l'ayant soutenu (vote 2006/2007 - cf. paquet ferroviaire III)

■ Ce que nous proposons :

- Développer un réseau ferroviaire à grande vitesse compétitif et d'un coût accessible entre grandes villes et régions européennes, bien connecté aux autres modes de transport.

- Créer un espace aérien intégré offrant des routes aériennes plus directes et des temps de vol réduits

- Rendre le transport maritime et fluvial plus propre, plus efficace et plus sûr pour les travailleurs et les passagers.

- Transformer les transports urbains : les maires socialistes d'Europe montrent l'exemple dans le manifeste Mobilité Urbaine qu'ils ont publié en 2008, présentant de nouveaux concepts plus rapides, économiques, non polluants. Le Parlement européen vient d'ailleurs d'adopter un plan d'action (rapport Savary).

Très important : l'essentiel des émissions (40%) dans les zones urbaines vient du transport routier et en 2020 80% des citoyens de l'Union vivront dans les zones urbaines.

- Présentation d'un programme européen de développement des réseaux de transport d'énergie et de transport de données à large bande, indispensables à l'économie européenne de demain. Nous appelons à deux types de financement : par la Banque Européenne d'Investissement et par l'injection de fonds structurels communautaires dans ces domaines d'avenir.

- Développer l'efficacité énergétique pour diminuer les factures des familles et pour créer des emplois, notamment dans les travaux d'isolation du bâtiment. L'Europe, les Etats et les collectivités locales doivent œuvrer à la consommation d'énergie, par des travaux d'efficacité énergétique des logements, et par un encadrement du marché assurant que les prix des fournisseurs d'énergie soient justifiés.

- Créer un Pacte européen pour le développement de l'emploi. Tous les programmes européens doivent être revus pour évaluer leur efficacité à préserver et renforcer les possibilités d'emploi et l'accès des travailleurs à l'emploi (via les ressources du Fonds social européen, notamment)

- Financer dans le budget européen un Programme de Compétences destiné à préparer les salariés, dans toute l'Europe, aux emplois de demain comme ceux liés aux technologies « vertes » et aux énergies renouvelables.

- Poursuivre l'application du principe du pollueur-payeur (notamment dans le transport maritime).

8. Harmonisation fiscale

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

L'impôt permet de doter les pouvoirs publics de moyens d'action. C'est le moyen de mesurer la solidarité d'une société, car son niveau détermine la redistribution des richesses et les possibilités d'intervention des pouvoirs publics. L'Union européenne, en ouvrant les marchés, devrait aussi harmoniser les conditions de concurrence qui résultent de la diversité des fiscalités. La concurrence fiscale, comme toute politique non coopérative, entraîne des effets pervers : recettes fiscales trop faibles (et donc nouvelles contraintes sur la politique économique), injustice fiscale (le poids de la fiscalité se reportant sur les assiettes les moins mobiles, qui n'ont pas la même capacité à faire jouer la concurrence).

Pour toutes ces raisons, une coordination des politiques fiscales et un certain degré d'harmonisation sont nécessaires. La réalisation d'une véritable harmonisation fiscale à vingt sept pays est un processus difficile, puisque ce sont les États membres qui restent largement compétents dans le domaine et que les décisions se prennent à l'unanimité.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

La crise a permis de débloquent le débat sur la lutte contre les paradis fiscaux. Dans le rapport Hamon sur la fiscalité de l'épargne nous avons obtenu la fin du secret bancaire en Europe en 2014 au plus tard, afin d'enrayer une fraude fiscale estimée à quelque 200 milliards d'euros par an. Nous avons également exigé qu'un certain nombre d'entités et de constructions juridiques démontrent qu'elles s'acquittent bien de l'impôt sur les revenus tirés de l'épargne. Nous avons par ailleurs identifié les juridictions qui abritent ces entités dans une liste plus complète que celle arrêtée par le G20 de Londres.

La réflexion sur le financement des ressources propres de l'Union européenne a permis de réfléchir à une fiscalité harmonisée européenne.

Les socialistes ont fortement soutenu une proposition de la Commission européenne qui autorise les Etats membres à appliquer de manière permanente des taux réduits de TVA aux services à forte intensité de main-d'œuvre et aux services fournis localement. L'objectif poursuivi est la mise en place d'un régime fiscal favorable à l'emploi et la lutte contre l'économie souterraine.

Le poste carburant intervient pour environ 25% dans le coût de revient d'une entreprise de transport routier

de marchandises. En conséquence, des taux aussi divergents en Europe provoquent des distorsions de concurrence graves, notamment pour les transporteurs français. Nous avons donc soutenu l'harmonisation des accises minimales sur le diesel au niveau minimal applicable à l'essence pour lutter contre certaines pratiques de dumping des prix à la pompe et pour décourager le tourisme à la pompe. Ces mesures fiscales traduisent ainsi une approche équilibrée entre harmonisation fiscale et stratégie environnementale.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

La droite s'est, lors d'un vote en commission économique et monétaire le 31 mars 2009, opposée à ce que tous les revenus issus de placements financiers soient soumis à la fiscalité de l'épargne. Ceci empêche une meilleure lutte contre l'évasion fiscale qui pèse sur les budgets nationaux. Elle a également rejeté l'assimilation des contrats d'assurance vieillesse à des produits d'épargne.

Dans un rapport voté le 24 octobre 2007 sur la contribution des politiques fiscale et douanière à la stratégie de Lisbonne, nous avons déposé de nombreux amendements clés. Nous souhaitons « endiguer la concurrence fiscale déloyale dans l'Union européenne, en sorte que la charge fiscale soit plus équitablement répartie entre les salariés et les consommateurs, les entreprises et les bénéficiaires de revenus du capital » et des « systèmes favorables à l'emploi ». L'UMP et le Modem ont voté contre ces principes.

L'amendement 3 expliquait clairement le danger auquel nous faisons face : la tendance à la réduction des taux d'imposition appliqués aux entreprises et, au-delà, la tendance au nivellement vers le bas des taux d'imposition pour des raisons de compétitivité. Nous sommes convaincus que cela risque d'avoir dans certains États membres des effets négatifs sur la viabilité des finances publiques et sur la possibilité de soutenir les dépenses publiques (par exemple celles qui concernent les systèmes de sécurité sociale). Là encore, Modem et UMP ont voté contre.

Enfin, nous avons souligné que la concurrence fiscale déloyale avait pour conséquence le déplacement de la charge fiscale des facteurs mobiles (capital) vers des facteurs moins mobiles (travail, consommation), en sorte que la charge fiscale supportée par les salariés et les consommateurs s'accroît en permanence. Là encore, l'UMP et le Modem ont défendu la vision d'un monde où le droit est favorable à la minorité la plus favorisée.

■ Ce que nous proposons :

Nous voulons que l'assiette de l'impôt sur les sociétés soit harmonisée. Un tel projet était à l'étude, mais a été

abandonné par la Commission européenne en raison de l'opposition très vive de certains pays à basse fiscalité.

Nous soutenons la création d'une assiette commune pour l'impôt des sociétés. Une telle disposition est essentielle pour un fonctionnement équitable du marché intérieur.

Nous soutenons le caractère progressif de l'impôt en rejetant l'implémentation de toute forme de «taxe à taux zéro» dans les pays européens. De plus, nous souhaitons qu'une partie du revenu de l'impôt sur les sociétés devienne à terme une ressource propre du budget européen. Cet impôt, prélevé en tout ou en partie dans les États membres, alimenterait directement le budget de l'Union européenne en tant que véritable ressource propre dans le respect du traité de Rome, et créerait ainsi un lien direct entre l'Union et les contribuables européens sans augmentation de la charge fiscale. Cela nous permettrait de faire un pas en avant vers un rapprochement des législations nationales en matière fiscale, premier pas vers la lutte contre la concurrence fiscale.

Nous proposons de mettre fin aux paradis fiscaux, à l'évasion et à la fraude fiscales, et de renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent en Europe et dans le monde, de sorte que tous les acteurs du marché paient une part équitable d'impôts aux États où ils opèrent.

Nous agissons dans tous les États membres pour soutenir des politiques fiscales justes, garantissant le financement des systèmes de protection sociale des citoyens européens.

9. Le Pacte européen de Progrès social

■ Notre objectif :

L'Europe est pour nous un projet politique et social. Elle n'a jamais été et ne peut être uniquement un marché. L'avenir du modèle social européen est devenu l'enjeu d'une immense bataille politique, et c'est pourquoi nous avons fait de l'Europe sociale une priorité dans notre programme et dans notre action.

C'est à l'échelle européenne que nous pouvons défendre les intérêts des travailleurs et des salariés des secteurs durement touchés par la crise : le monde du travail a besoin d'Europe. La démocratie, à l'échelle nationale, n'a pas les moyens de s'imposer face au pouvoir économique mondialisé.

La Commission européenne a présenté un nouvel agenda social en fin de législature. Mais il arrive trop tard et il est une réponse faible face à la précarité, aux inégalités et aux effets de la crise économique qui frappent aujourd'hui les salariés et l'ensemble des citoyens européens. Nous sommes convaincus qu'il existe une meilleure voie pour construire une Europe plus juste de l'inclusion sociale, en disant non au dumping social !

Nous voulons une Europe du progrès social. C'est pourquoi, avec tous les socialistes européens, nous proposons un "Pacte européen du Progrès social" afin d'assurer à tous - retraités, demandeurs d'emplois, salariés peu qualifiés - un revenu décent et une protection sociale.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Directive sur le temps de travail

Nous avons gagné le combat pour un encadrement strict du temps de travail : après une victoire au sein du Parlement européen, le Conseil, majoritairement à droite, a cassé ce compromis et cet acquis pour les travailleurs européens. C'est le revirement de la France sur ce dossier - suite à l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy - qui a donné une majorité aux tenants de la ligne la plus anti-sociale. La bataille a fait rage en seconde lecture au Parlement entre les défenseurs d'un ultralibéralisme en droit du travail et ceux souhaitant protéger les travailleurs en encadrant la durée hebdomadaire du travail. Socialistes et partenaires sociaux, après une large mobilisation et une euro manifestation organisée le jour du vote, ont réussi à obtenir un vote limitant le temps de travail.

- Directive sur le travail intérimaire

Nous avons arraché au Conseil une directive sur le travail intérimaire. Après 6 longues années de négociation, les travailleurs intérimaires en Europe bénéficieront des mêmes conditions de traitement - temps de travail, heures supplémentaires, temps de pause, périodes de repos, travail de nuit, congés, etc... - et de salaire que les salariés employés au même poste dans l'entreprise. C'est un acquis concret pour 3 millions de travailleurs intérimaires en Europe, qui jusqu'à maintenant, avaient souvent des conditions d'emploi défavorables.

Nous avons aussi obtenu un renforcement des moyens d'intervention et de contrôle des salariés et des partenaires sociaux, en particulier dans les cas de restructurations industrielles, sur leur entreprise, en particulier lors de la révision de la directive sur les Comités d'entreprise européens.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

L'ensemble de la droite française et européenne ont

régulièrement porté des attaques sévères aux acquis sociaux (retraite, santé) en proposant de réduire les charges sociales. Cette concurrence néolibérale et conservatrice nivelle les droits sociaux par le bas.

L'UMP et le Modem - avec la droite européenne - ont voté pour contraindre les travailleurs à une activité au-delà de l'âge légal de la retraite.

Toute la droite européenne a voté contre la proposition des socialistes européens visant à mettre en place un salaire minimal. Ce faisant, elle a voté pour le dumping salarial et la généralisation des salaires de misère.

■ Ce que nous proposons :

Nous proposons une stratégie européenne pour une croissance écologique, innovante et riche en emplois, qui créera 10 millions de nouveaux emplois à l'horizon 2020 (Cf fiche «croissance verte»).

Nous proposons un Pacte européen pour le développement de l'emploi, comprenant :

- Une mobilisation des ressources du Fonds social européen ;
- Un investissement dans l'éducation ;
- Une formation tout au long de la vie avec une priorité pour la formation de la deuxième chance
- Une augmentation des crédits européens pour que la mobilité ne soit plus réservée qu'aux seuls étudiants ERASMUS mais aussi aux apprentis et aux adultes en formation permanente
- Un meilleur et un plus large accès au Fond Européen d'Ajustement à la Mondialisation afin de soutenir les travailleurs, dont les travailleurs intérimaires, qui ont perdu leur emploi.

• Nous proposons également d'établir un cadre européen pour les services publics afin de garantir un droit d'accès universel et égal (Cf fiche sur les services publics).

• Nous proposons un Accord européen sur les salaires, garantissant un salaire égal à travail égal et prévoyant l'établissement d'un salaire minimum décent. Nous agissons pour la fixation d'une durée maximale de travail décente ainsi que pour le droit à la négociation collective.

• En Allemagne et dans les pays scandinaves, les travailleurs et les syndicats disposent d'un réel pouvoir dans les choix stratégiques des entreprises : inspirons-nous des bons exemples.

• Les droits sociaux doivent primer sur les droits économiques : nous proposons une clause de sauvegarde sociale qui protégera les acquis sociaux des Etats-membres contre les directives qui les mettraient en cause.

- Nous souhaitons assurer aux salariés le plein exercice de leur droit à l'information et à la consultation notamment lors de tout rachat d'entreprise, et inscrire ce droit dans les directives sur le droit des entreprises et dans la directive sur les Comités d'entreprise européens.

- Alors que la crise touche durement les salariés, nous voulons que l'Europe se soucie pleinement de ses citoyens, avec : une révision de la directive Travail atypique, une révision complète de la directive Comité d'entreprise européen, une directive sur la responsabilité conjointe et partagée dans la sous-traitance, une directive sur les négociations collectives transfrontalières .

10. Respect des libertés et droits fondamentaux pour tous

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Nous voulons que l'Union européenne soit un espace de liberté et de justice, dans lequel les droits de chacun sont garantis, sans distinction d'origine, de sexe, de religion, d'âge ou d'orientation sexuelle. Un espace dans lequel les violations de ces droits seraient enfin sanctionnées.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Nous nous sommes battus pour que la Commission européenne présente une directive ambitieuse visant à combattre les discriminations fondées sur l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la religion dans les domaines de l'emploi et de l'accès aux biens et services. Ce texte majeur vient compléter l'arsenal législatif déjà existant en matière de discriminations raciales et d'égalité hommes-femmes.

- Nous avons obtenu l'adoption d'une «loicadre» contre le racisme et la xénophobie, qui pénalise toute incitation publique à la violence et à la haine contre des personnes d'une couleur, d'une religion ou d'une ethnie différente.

- Nous avons fait pression sur le Conseil pour que la définition de l'incitation à commettre un acte terroriste soit encadrée par de solides garanties en matière de respect de la liberté d'expression et de la liberté de la presse.

- Dans le domaine de la coopération judiciaire et policière, nous avons œuvré au renforcement de la

protection des données personnelles, dans l'intérêt des citoyens européens.

■ Ce qu'a fait la droite : sacrifier la liberté sur l'autel de la sécurité :

- Dans le cadre de certaines décisions relatives à la lutte contre le terrorisme, elle a pris des positions à tendance islamophobe.

- Elle s'oppose systématiquement à l'octroi de droits aux couples homosexuels.

- Elle a adopté, tant en matière de coopération judiciaire et policière qu'en matière d'asile et d'immigration, une approche sécuritaire, accordant peu de place à la défense des libertés individuelles : utilisation excessive et sans contrôle démocratique de la biométrie (par exemple, prise des empreintes digitales des enfants à partir de 6 ans), soutien à la collecte et au transfert vers les Etats-Unis de données personnelles des passagers de vols transatlantiques, sans garantie en termes d'utilisation de ces données.

- L'UMP, le MODEM, le Nouveau centre et l'extrême droite ont ensemble fait échouer le 4ème rapport sur la citoyenneté dans l'UE, dans lequel il était prévu que les citoyens non européens résidant légalement depuis plus de 5 ans pouvaient acquérir le droit de vote aux élections locales et européennes.

■ Ce que nous proposons :

- L'harmonisation au niveau européen de garanties pour les droits de la défense dans la justice pénale (accès à un avocat, temps de la garde à vue, procédures d'appel...), y compris pour les personnes soupçonnées d'actes terroristes ;

- le développement de mesures concrètes permettant de passer des paroles aux actes, en matière d'accès des personnes les plus vulnérables (migrants, minorités ethniques telles que les Roms, personnes handicapées...) à l'éducation, à l'emploi et à la formation, au logement ou encore aux soins de santé ;

- pour toutes les questions touchant aux droits fondamentaux et aux libertés individuelles, la prise en compte des positions du Parlement européen, seule institution européenne élue directement par les citoyens, qui est donc la mieux à même de donner toute sa légitimité aux décisions qui affectent ces derniers dans leur vie quotidienne.

11. L'égalité des genres en Europe

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

L'égalité des genres est un droit fondamental et une valeur forte de l'Union européenne. Notre objectif consiste à atteindre une participation équilibrée des femmes et des hommes dans la vie politique, sociale et économique, ainsi qu'en matière de vie professionnelle et de vie familiale.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Nous avons obtenu la création de l'Institut Européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes : basé à Vilnius, ce dernier apporte un soutien en termes d'expertise, d'amélioration des connaissances et de la visibilité donnée aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons obtenu du Conseil une augmentation de 50% du budget alloué au programme DAPHNE de lutte contre la violence faite aux femmes. Nous lançons régulièrement des campagnes européennes sur ces sujets : contre la prostitution forcée lors de la coupe du monde de football, pour une égalité salariale, pour la légalisation de l'avortement, etc.

Cependant, nous devons continuer nos efforts : l'inégalité salariale s'élève en moyenne à 15% pour un travail égal, 500 000 femmes par an sont victimes de la traite en Europe de l'Ouest, 13% des femmes en Europe sont victimes de violence domestique, elles ne représentent que 17,1% des chefs d'entreprise et sont peu représentées dans les instances politiques.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle a voté contre notre proposition de créer un revenu minimum pour les femmes les plus désavantagées, notamment les femmes célibataires.

- Elle a voté contre notre proposition de réviser la directive sur le congé parental.

- Elle vote systématiquement contre toute proposition de légalisation de l'avortement.

- Le «programme» du PPE ne propose rien en matière de lutte contre la violence faite aux femmes, rien pour une représentation politique paritaire entre femmes et hommes et rien sur les droits sexuels et reproductifs

■ Ce que nous proposons :

- La création d'une Charte européenne des droits de la femme pour améliorer les droits effectifs des femmes dans toute l'UE et pour établir des mécanismes assurant l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique.

- la révision de la directive sur le congé parental pour donner les mêmes droits aux hommes et aux femmes

- la création d'un poste de Commissaire européen à l'égalité femmes-hommes et une représentation politique paritaire dans toutes les instances européennes.

- l'amélioration de la conciliation vie professionnelle-vie familiale par l'accueil accru d'enfants dans les services de petite enfance et les classes maternelle (objectif européen de 33% d'enfants de moins de 3 ans accueillis dans les services de petite enfance et de 90% de scolarisation en classe maternelle).

- Une lutte constante contre les inégalités de salaire.

- Le soutien aux femmes chefs d'entreprise, femmes scientifiques et chercheuses.

- la légalisation de l'avortement et les mêmes droits des femmes à disposer de leur corps dans toute l'UE.

- L'intensification de la coopération européenne pour mieux lutter contre le trafic d'être humains et l'exploitation sexuelle, dont les victimes sont majoritairement des femmes.

- La création d'une Année européenne contre la violence faite aux femmes et l'intensification de la lutte contre ces violences.

12. Une politique d'immigration pour le progrès

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Nous voulons une politique d'immigration qui accorde davantage de place à l'immigration légale, qui favorise l'intégration qui respecte les droits fondamentaux et qui engage un véritable dialogue avec les pays tiers.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Nous avons obtenu que les patrons voyous qui exploitent les travailleurs en situation irrégulière puissent être sanctionnés. Alors que le texte initial visait principalement à lutter contre l'immigration illégale, nous avons réussi à le transformer en un instrument qui garantit des droits aux travailleurs clandestins: droit de recours contre l'employeur, paiement des arriérés de salaire, possibilité d'obtention d'un permis de séjour temporaire...

- En matière d'immigration légale, un premier pas timide a été réalisé avec l'adoption d'une "carte bleue" européenne permettant de faciliter l'accès des travailleurs hautement qualifiés (et de leur famille) au marché du travail européen. Nous avons également œuvré à la création d'un socle commun de droits pour les travailleurs migrants en situation régulière incluant notamment des conditions de travail similaires à celles applicables aux travailleurs nationaux, et le transfert vers le pays d'origine des droits accumulés en matière de retraite.

■ Ce qu'a fait la droite : défendre une Europe forteresse toujours plus répressive

- En votant pour la directive "retour" (UMP) ou en s'abstenant courageusement (Modem et Nouveau Centre), la droite a cautionné, avec la bénédiction de la présidence française, des mesures attentatoires à la dignité humaine, liberticides, disproportionnées et dangereuses pour les personnes vulnérables : durée de rétention allant jusqu'à 18 mois pour des personnes qui n'ont commis aucun crime, expulsion de mineurs non accompagnés, y compris vers des pays de transit dans lesquels ils n'ont aucune attache, refus de l'accès aux soins de santé...

Cette position est d'autant plus inacceptable que des députés UMP avaient visité les centres de rétention de plusieurs Etats membres et pu constater les conditions inhumaines dans lesquelles de nombreuses personnes sont retenues.

- Elle s'est à de nombreuses reprises opposée à l'accès des personnes immigrées à certains droits pourtant essentiels à leur intégration. Elle s'est notamment systématiquement prononcée contre le droit au logement et le droit de votes des étrangers aux élections locales.

- Elle soutient le Pacte européen pour l'immigration et l'asile de Brice Hortefeux, qui développe une approche sécuritaire et n'apporte aucune réponse valable aux défis à relever.

■ Ce que nous proposons :

- Nous opposer à l'"immigration choisie" prônée par la droite grâce la promotion d'une politique d'immigration légale basée sur des règles justes (en élargissant par exemple le système de la "carte bleue" aux travailleurs peu ou pas qualifiés),

- un dialogue accru avec les pays d'origine afin de prévenir le phénomène de "pillage des cerveaux" ;

- la révision des règles sur le regroupement familial afin qu'elles soient plus respectueuses du droit à vivre en famille et de l'intérêt supérieur de l'enfant ;

- le développement de mesures favorables à l'intégration des migrants, telles que l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la formation, au logement

et aux soins de santé, ou encore la participation aux élections locales et européennes ;

- une politique d'accueil des réfugiés plus équitable et plus protectrice pour mettre fin à la loterie actuelle en matière de droit d'asile ;

- une politique de lutte contre l'immigration clandestine axée sur le démantèlement des réseaux de trafic des êtres humains et non pas sur la répression des migrants, qui sont eux-mêmes victimes de ces organisations criminelles qui exploitent leur vulnérabilité.

13. Une Europe durable / Pour une Politique Agricole et Alimentaire

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Faire que l'agriculture européenne continue de nourrir quantitativement et qualitativement l'Europe, tout en participant plus efficacement aux équilibres alimentaires mondiaux. Mais la PAC doit aussi se mettre au service d'une agriculture plus durable, qui préserve la biosphère et contribue à l'aménagement de nos territoires.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Sur le bilan de santé de la PAC, nous avons défendu un projet global dans lequel aides aux agriculteurs et promotion d'un développement rural (aide à l'installation, etc.) sont compatibles et dépendantes. Nous avons par exemple obtenu l'inclusion de l'emploi comme critère dans l'attribution des aides, le maintien des aides aux petits agriculteurs et l'application de la progressivité dans l'application de la modulation. Aussi, nous nous sommes battus pour que la PAC propose davantage de répartition entre régions, types d'agriculture et d'exploitation (superficie).

Nous avons également lutté pour que les secteurs en difficulté (élevage, vins) et les zones en difficulté bénéficient d'aides supplémentaires. Par ailleurs, grâce à notre action, des avancées importantes ont été obtenues en matière de protection des écosystèmes et de défense d'une agriculture de qualité.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Sur le bilan de santé, elle a voté pour un affaiblissement des filets de sécurité, pour une libéralisation accrue du secteur agricole et s'est notamment prononcée en

faveur de la suppression des quotas laitiers. Elle a, en permanence, sapé les bases des instruments de régulation existants dans la PAC (la droite française peut malgré tout avoir des positions particulières sur ces points précis).

- En matière d'OGM, elle a donné raison au lobby industriel et a tenté d'imposer un développement sans contrôle de ces productions.

- Suite à la crise alimentaire, la droite a souhaité maintenir dans de nombreux textes des mentions relatives à l'importance du marché, en oubliant de mettre en valeur la dimension alimentaire de l'agriculture.

- Enfin, la droite a voté en faveur de nombreuses dispositions affirmant que la protection de l'environnement est une véritable contrainte pour l'agriculture européenne (exemple de l'utilisation des pesticides).

■ Ce que nous proposons :

- Réaffirmer l'importance des instruments de régulation et de gestion des marchés, plus que jamais nécessaires dans le contexte de crise que nous connaissons, ainsi que la nécessité de préserver une Politique agricole Communautaire forte (lutte contre la renationalisation de la PAC).

- Une révolution verte : l'agriculture biologique et d'autres modèles d'agricultures économes doivent devenir les modes de production privilégiés en Europe, et ce, au regard des critères de performance sociale, environnementale et économique. Nous voulons que les consommateurs puissent accéder à des produits de qualité à des prix raisonnables, et ce, grâce à une politique d'incitation financière ambitieuse destinée à ce type de production agricole.

- Nous nous battons pour que l'agriculture participe à la lutte contre le réchauffement climatique, à la préservation de la biodiversité et à la protection des sols ; cela exige des changements fondamentaux dans la manière de concevoir les pratiques agricoles et la valorisation de modèles visant à produire plus et mieux.

- Nous lutterons contre la concentration croissante du marché dans le secteur de la grande distribution alimentaire afin que les situations de monopoles ne conduisent pas à une mauvaise répartition de la valeur ajoutée (qui affecte autant les producteurs que les consommateurs).

- L'UE doit se montrer davantage cohérente et proactive sur la question de la sécurité alimentaire mondiale, notamment grâce à la dimension agriculture de l'aide au développement. Nous agissons pour que toutes les agricultures et les cultures alimentaires du monde soient valorisées et que les pays en développement

puissent bénéficier de plus de protections commerciales (à travers une réforme des règles de l'OMC).

- Nous proposerons que le commerce équitable fasse l'objet d'une stratégie d'encadrement et de développement à l'échelle européenne, afin que les agriculteurs des pays tiers profitent véritablement de l'utilisation de ce «label».

- Nous agissons pour que la culture d'OGM soit strictement contrôlée et soit uniquement envisageable dans le cadre de recherches publiques en milieu fermé.

- Nous défendons une politique ambitieuse de développement et d'aménagement équilibré des territoires qui place l'Homme au centre des priorités, avec des objectifs de renouvellement des générations d'agriculteurs et de maintien de territoires vivants.

14. Lutte contre le changement climatique

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

La réalité et l'ampleur du changement climatique se confirment chaque jour un peu plus (diminution accélérée de la calotte glaciaire, phénomènes météorologiques plus forts et plus nombreux, etc.) ; les conséquences à terme peuvent être considérables redessinant les zones habitables et cultivables, pas seulement à cause de l'élévation du niveau des mers, mais aussi de la hausse des températures.

Notre objectif est que l'Union européenne se mobilise à la hauteur de la crise et des défis climatiques et entraîne avec elle le plus possible d'Etats dans cette lutte pour conclure un bon accord lors de la Conférence de Copenhague.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Engagement international ancien de l'Union européenne pour la conclusion du Protocole de Kyoto ; acceptation d'un objectif de réduction de 8% de ses émissions de CO2 d'ici à 2012.

- Adoption en 2003 du premier système d'échanges de quotas d'émissions de CO2, et adoption du «paquet Climat» en décembre 2008 (révision entre autres du système d'échanges de quotas d'émissions de CO2).

- Le «paquet Climat» : réduire de 20% les émissions

de CO2 par rapport au niveau de 1990, porter à 20% la part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie et améliorer de 20% l'efficacité énergétique d'ici à 2020.

- Attention : L'adoption du «paquet Climat» était nécessaire, mais il est insuffisant pour que l'UE soit en mesure de relever le défi du changement climatique. L'Union européenne, par la voix de Barroso, tient un discours ambigu quant à son engagement réel dans la lutte contre le changement climatique tant en direction des Etats-Unis que des pays en développement et émergents. Les ONG environnementales, mais aussi certains Etats du Sud, s'inquiètent du contenu insuffisant du «paquet Climat».

■ La position de la droite et des libéraux

- Si la droite souscrit au principe de la lutte contre le changement climatique, son obsession est de maintenir la compétitivité de l'économie européenne. Elle s'est aussi opposée très majoritairement à l'objectif plus ambitieux de 30% de réduction de CO2 dès 2020..

- Beaucoup de concessions ont été accordées aux Etats membres les plus récalcitrants (Italie, Allemagne, Pologne, etc.) face à un engagement plus soutenu en matière de réduction des émissions de CO2.

- Le paquet Climat ayant été bouclé en moins d'un an, la Présidence française de l'Union européenne voulant des résultats court-termistes affichés dans la presse. Cette précipitation a contribué à affaiblir les ambitions déclarées au printemps 2007. La responsabilité des chefs d'Etat et de gouvernement, très majoritairement de droite, est importante dans cet affaiblissement. La décision au consensus sur le «paquet Climat», décidée lors du Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008, a été une prime aux Etats membres les moins-disant en matière de lutte contre le changement climatique.

■ Ce que nous proposons :

- réduire les émissions de CO2 de 30% en 2020 et d'au moins 60%, voire 80% en 2050 ;

- réduction des émissions de gaz à effet de serre prioritairement au sein de l'Union européenne, en raison de sa responsabilité particulière dans le changement climatique, avec les Etats-Unis ;

- instaurer une taxe carbone pour les produits importés dans l'Union d'Etats n'ayant pas ou ayant une législation faible en matière de lutte contre le changement climatique et les émissions polluantes ;

- investir plus massivement dans les modes de production (investissement dans la recherche et l'innovation) et de circulation plus sobres en carbone, notamment en encourageant les services publics de transport (personnes et marchandises) ;

- adopter des dispositions plus contraignantes en matière d'efficacité énergétique, notamment dans le secteur du bâtiment qui représente un potentiel d'économie d'énergie (réduction de la facture énergétique des ménages) et de réduction des émissions de CO2 non négligeable ;

- soutenir les pays en développement et émergents dans leur lutte contre le changement climatique ;

- lutter contre la déforestation (qui n'est pas seulement liée au développement des agro-carburants) et pour la reforestation, en intégrant des conditions environnementales mais aussi sociales (réintégration des populations déplacées, par exemple),

- adopter une approche plus prudente en matière de développement et de promotion des agro-carburants

- Le budget européen doit être réorienté vers la croissance écologique et innovante. Ce budget a par principe une fonction de solidarité, il doit aider à améliorer le niveau de vie, à soutenir la cohésion et la croissance dans toute l'Europe et à réaliser la convergence économique des régions les moins développées de l'Union, notamment dans les nouveaux Etats membres.

15. Recherche et développement/ Education/Formation

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Les politiques de recherche menées à l'échelle de l'Union doivent être plus ambitieuses. L'Europe n'a pas comblé son retard par rapport aux Etats-Unis. L'effort de recherche européen représente moins de 1% de son PIB alors que les Etats-Unis y consacrent près de 3% !

Elle doit investir davantage dans l'innovation, la recherche et le développement pour relancer son économie et créer les emplois de demain. .

L'Europe a des atouts pour attirer les investisseurs. Elle doit promouvoir sa main d'œuvre qualifiée, ses universités, ses centres de recherche dynamiques, ses infrastructures, son administration publique efficace et sa qualité de vie. L'Union, enfin, gagne à renforcer sa coopération scientifique avec les pays tiers, y-compris par la mobilité extra-européenne.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

-Nous avons répondu aux préoccupations de la

communauté scientifique en revendiquant un budget plus important pour 7ème Programme commun de recherche et développement (PCRD), nous avons soutenu la mise en place d'un Conseil européen de la Recherche (CRE) dont l'indépendance scientifique se doit d'être garantie et qui prenne en compte tout le champ de la recherche (y-compris en SHS), pour permettre à l'Union Européenne de continuer à jouer un rôle clé dans ce secteur.

-Nous avons veillé à ce que l'Institut européen d'innovation et de technologie possède une réelle valeur ajoutée notamment pour maintenir un triangle de la connaissance fort -recherche, innovation, éducation, et que ses projets tirent parti le mieux possible du tissu de PME/PMI innovantes.

- Dans cette optique, nous avons milité pour des mesures en faveur de la formation tout au long de la vie.

-Nous avons œuvré pour permettre une comparaison plus facile des qualifications professionnelles pour favoriser la mobilité des travailleurs en Europe.

-Nous nous sommes également plus particulièrement attachés à l'avenir des jeunes chercheurs

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- La droite souhaitait réduire les fonds alloués à l'enseignement professionnel et à la formation à travers l'adoption des perspectives financières insuffisantes à la réalisation d'une économie européenne ambitieuse tournée vers la connaissance.

-Lors du vote du programme de travail pour l'année 2006, l'UMP a voté contre nos propositions visant à moderniser l'Europe par le biais d'investissements dans la recherche et l'innovation, de nouvelles infrastructures, de l'économie de la connaissance, l'éducation et la formation, des services publics et sociaux de haute qualité et des investissements dans la politique industrielle européenne, en particulier dans les secteurs nouveaux et dynamiques comme la nanotechnologie et la biotechnologie.

■ Ce que nous proposons :

- L'Union européenne doit augmenter ses investissements dans la recherche-développement et l'innovation car il est important qu'elle comble son retard, notamment par rapport aux Etats-Unis, et investisse davantage dans les politiques d'avenir.

- L'investissement dans l'éducation est fondamental pour la croissance et la création d'emplois plus qualifiés et mieux rémunérés. Nous proposons de financer dans le budget européen un Programme de Compétences destiné à préparer les salariés, dans toute l'Europe, aux emplois de demain comme ceux liés aux technologies «vertes» et aux énergies renouvelables.

- La formation tout au long de la vie, avec une priorité à la formation de la 'deuxième chance' pour ceux et celles qui n'ont pas pu achever une scolarité complète, doit être encore renforcée. Ce soutien peut être apporté par des politiques européennes, nationales et régionales. Nous proposons d'augmenter dans le budget européen les crédits destinés aux échanges notamment pour élargir cette mobilité aux apprentis et aux adultes.

16. Le Budget de l'Union européenne

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Le budget européen, c'est l'acte redistributif par excellence. On ne peut envisager une communauté de nations sans la mise en commun de leurs ressources et de leurs dépenses. Pourtant, de nombreux chefs d'Etats et de gouvernement de droite considèrent aujourd'hui le budget de l'Union comme une bourse d'échanges plus que comme un projet commun. Chaque année le Parlement européen adopte le budget de l'Union européenne après concertation avec le conseil des ministres de l'Union européenne sur la base de propositions de la Commission (en conformité avec le cadre financier pluriannuel 2007-2013).

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Nous nous sommes battus dès 2006 pour une augmentation du budget pluriannuel communautaire de 2007 à 2013. Cette bataille a été perdue en grande partie à cause de la droite au Parlement européen. Aujourd'hui, le résultat est que les politiques les plus «citoyennes» (jumelages, éducation, fonds d'ajustement à la globalisation...) sont menacées par manque de ressources. Depuis, les socialistes luttent chaque année pour obtenir dans les budgets annuels des financements décents pour leurs priorités. Pour compenser l'étroitesse du cadre financier, les socialistes ont créé de nombreuses actions pilotes (Microcrédit en Europe, Erasmus Apprentis, Tourisme social...) devenues aujourd'hui des bases légales à l'intervention de l'Union. Sous la pression de la restriction du cadre financier, les socialistes ont également reporté de grandes victoires pour l'aide aux plus démunis : création d'un nouvel instrument de réaction rapide face à la flambée des prix des denrées alimentaires dans les pays en développement (la «facilité alimentaire»), augmentation du programme d'aide alimentaire pour les plus démunis (Secours populaire, Croix rouge, restos du cœur...).

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle réduit systématiquement les dépenses liées à la

Croissance durable, la cohésion sociale et l'emploi.

- Elle est le bras armé de la politique ultra-sécuritaire de Barroso qui criminalise l'immigration, sous couvert de «gestion des flux migratoires».

- Elle propose des coupes sombres dans le budget affaires extérieures de l'Union, mettant en péril le financement du soutien du processus de paix au Proche-Orient ou la reconstruction au Kosovo, par exemple.

- Elle plaide pour une réduction du budget communautaire pour mettre à bas la redistribution entre Etats membres et leur action concertée de lutte contre la crise mondiale.

- Dans le rapport portant sur la révision à mi-parcours des perspectives financières, les élus UMP ont soutenu un budget de 1% qui sacrifierait l'avenir de la politique régionale et la politique agricole (développement rural). Ils rejettent également les investissements en faveur des technologies vertes au nom de la crise économique.

- Elle aurait pu être le fossoyeur de Galileo (concurrent du GPS et garant de l'indépendance de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis, de la Russie voire de la Chine dans un secteur ultra stratégique), si les socialistes n'avaient pas trouvé les moyens de le financer.

- Elle tente chaque année, avec la complicité du Modem, de réduire les lignes budgétaires à destination des citoyens européens (Information, Communication...).

■ Ce que nous proposons :

- Augmenter le budget de l'Union à 1,5 % du PIB : nous voulons un budget responsable, capable de faire face à la crise mondiale et de répondre aux besoins des européens en matière de croissance, d'emploi, d'énergie. Les actions coordonnées contre la crise ne suffisent pas, et menacent aujourd'hui la cohésion entre les États membres (tentation du « chacun pour soi »). L'augmentation du budget européen est nécessaire pour qu'il ait un rôle de stabilisation économique.

- Mettre en cohérence les projets financés par le budget européen et les mandats démocratiques du Parlement, de la Commission européenne et du Conseil pour que les élus soient responsables de leurs politiques.

- Mobiliser les socialistes européens sur la révision des Perspectives financières 2007-2013. Il faut profiter de cette opportunité pour offrir à l'Union un budget digne de ce nom, capable de relever les défis qui s'imposent à l'Union (Crise financière mondiale, changement climatique, crise alimentaire, crise énergétique...)

- Développer les instruments budgétaires à destination de l'artisanat et des PME, sur le modèle de l'aide au

capital-risque, et à l'accompagnement pour l'éco-innovation (les PME qui aujourd'hui se lancent dans ce type d'activités pourtant essentielles à la lutte contre le changement climatique se voient souvent opposer des refus de la part des assurances).

17. Services publics

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Les services publics constituent un pilier du modèle économique et social des socialistes européens. Ils sont un gage de solidarité et d'égalité entre les citoyens. Ce sont aussi des instruments indispensables au service d'une plus grande efficacité économique en fournissant des services que le seul marché ne prend pas en charge aveuglé qu'il demeure par les contraintes de court terme. Les services publics participent à l'élaboration du bien être collectif. Notre objectif est de définir au niveau européen un cadre législatif. Ce dernier doit dépasser le strict cadre national et garantir les missions et le financement des services publics trop souvent mises à mal par une application farouche du droit de la concurrence et une conception du marché intérieur qui fait fi de toutes les autres considérations (aménagement du territoire, objectifs sociaux et environnementaux., développement durable, politique industrielle...).

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Nous avons obtenu l'exclusion des services sociaux et des services de santé du champ d'application de la directive «Services».

- Nous avons réaffirmé la nécessité d'un cadre juridique européen pour les services publics, afin d'en sécuriser le fonctionnement et le financement .

- Nous avons élaboré avec l'ensemble des acteurs du secteur (Confédération Européenne des Syndicats, associations, collectivités locales...) un projet de directive-cadre sur les services d'intérêt économique général définissant leurs missions, les règles applicables en matière de financement et de concurrence.

- Nous avons enrichi la définition de service universel (poste, gaz et électricité, transports...) et renforcé les droits des usagers. Nous avons étendu le champ des missions de services publics notamment dans le domaine des transports ou de fourniture d'énergie.

- Nous avons garanti le principe de libre administration des collectivités locales en permettant à celles ci de choisir le mode de gestion et de financement de

services publics dont elle sont responsables (régie, gestion déléguée...)

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle a voté contre l'exclusion des services sociaux de la directive Services et contre un cadre législatif spécifique pour l'ensemble de ce secteur
- Elle a voté contre une exclusion générale des services d'intérêt économique général de la directive Services
- Elle a voté contre un projet de directive-cadre sur les services d'intérêt économique général. Elle soutient BAROSO dans son refus obstiné de présenter un cadre juridique qui permettrait de sécuriser les missions de services publics et leur financement..

■ Ce que nous proposons :

- Etablir un cadre européen pour les services publics, qui garantira aux citoyens non seulement un droit d'accès universel et égal à ces services mais qui permette aussi de prendre en compte des nouveaux besoins et aux citoyens de participer à l'évaluation des missions de services publics..
- Garantir que les règles européennes en matière de concurrence et du droit des entreprises ne s'opposent pas à l'accomplissement des missions de services publics et à leur financement. . Ceci passe notamment par le plein respect du principe de libre administration des collectivités locales pour gérer les services publics locaux dont elles ont la charge.
- Assurer que les critères sociaux et environnementaux dans l'attribution des marchés publics puissent être appliqués sans restriction par les autorités publiques et les collectivités locales
- Assurer la spécificité des services sociaux d'intérêt général.

18. Protection des consommateurs

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

La protection des consommateurs est un des piliers du marché intérieur. La libre circulation des produits et des services en Europe doit reposer sur un haut niveau de protection des consommateurs européens. Cela touche à tous les aspects de la vie quotidienne des européens : téléphonie, gaz, électricité, crédit à la

consommation, produits alimentaires etc.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

1 • TRANSPARENCE ET INFORMATION ACCRUES : DES CONSOMMATEURS MIEUX ARMES.

- Plus de transparence dans l'information donnée gratuitement aux consommateurs : informations permettant une comparaison des prix, factures détaillées, dispositifs permettant d'éviter des surfacturations...
- Création de guichets uniques d'information pour les consommateurs, pour simplifier leurs démarches.
- Soutien actif à l'adoption d'une charte européenne des consommateurs dans le domaine de l'énergie et des télécommunications.

- Renforcement du budget consacré à la protection des consommateurs et aux organisations de consommateurs.

2 • UNE MEILLEURE PROTECTION FACE AUX PRATIQUES COMMERCIALES CONTRAIGNANTES OU ABUSIVES.

- Les consommateurs verront leurs droits accrus face aux clauses contractuelles abusives.
- Des délais de rétractation après signature des contrats ont été rallongés.
- Dans le secteur de la téléphonie mobile comme dans celui de l'énergie, nous avons obtenu la possibilité de changer d'opérateur dans des délais courts et sans frais.
- Sous la pression des socialistes, le processus menant à des mécanismes de recours collectif est enfin lancé. Ils devraient permettre aux consommateurs de se grouper pour peser face aux grandes entreprises. La Commission vient ainsi de démarrer une consultation sur le sujet en vue d'une proposition législative lors de la prochaine mandature.

3 • UNE REGULATION DU MARCHÉ EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES EUROPEENS.

- Notre combat en faveur de la Régulation des prix a permis une baisse des tarifs, par exemple dans le secteur de la téléphonie mobile, où les surcoûts imposés par les opérateurs pour les appels passés à l'étranger ont été réduits jusqu'à 50% de 2007 à 2009.
- Nous avons obtenu des mesures de protection des consommateurs vulnérables (enfants, seniors, handicapés, personnes économiquement fragiles), notamment dans le secteur de l'électricité et du gaz.

4 • UN MEILLEUR NIVEAU DE QUALITE ET DE SECURITE DES PRODUITS.

- Grâce à un étiquetage des produits garantissant la traçabilité et la nature des produits alimentaires.
- Grâce à un renforcement progressif (mais encore inachevé) du marquage CE.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle s'est opposée au renforcement de l'information pour les consommateurs dans les contrats, estimant que c'était une surcharge financière pour les entreprises.
- Elle s'est toujours opposé à la création d'un mécanisme de recours collectif au niveau européen.
- Elle a toujours considéré la protection des consommateurs comme un obstacle à la libre circulation des services et des marchandises (cf. débat sur la directive services).
- Elle s'est opposée à tout renforcement de la marque CE, privilégiant les économies pour les entreprises au détriment de la qualité des produits.

■ Ce que nous proposons :

Nous proposons de renforcer les droits individuels et collectifs des consommateurs et de faire respecter ces droits dans l'Union européenne. Cela implique:

- La création d'un dispositif européen de recours collectif.
- L'adoption d'une charte européenne des consommateurs résumant dans un format claire et compréhensible les droits existants au niveau européen.
- Le développement d'un réseau de centres d'information et d'aide aux consommateurs permettant d'aider ces derniers dans leurs démarches.
- La prise en compte dans la protection des consommateurs dans l'ensemble des législations européennes.

19. Energie: une politique énergétique commune

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Alors que l'Europe du XXI^e siècle est à la recherche de ce qui pourrait symboliquement remplacer le charbon et l'acier comme moteur de l'intégration, il apparaît très nettement que la problématique énergétique pourrait remplir ce rôle, en ce qu'elle recouvre à la fois une dimension interne (accès, prix, droit des consommateurs), externe (sécurité et diversification de l'approvisionnement) et globale (changement climatique). Avec le PSE, nous poussons au plan européen les questions de pauvreté énergétique, de solidarité entre Etats-membres (densification des interconnexions transfrontalières pour parer aux blackouts électriques ou aux affaiblissements provisoires de flux gaziers) et de transition vers des énergies plus propres afin que l'Europe tienne les promesses de Kyoto, et soit aussi en position d'impulser les engagements de demain (Copenhague...). Le défi du changement climatique requiert de réduire rapidement et sensiblement les émissions de gaz à effet de serre et d'accélérer la transition vers l'utilisation collective et concertée d'énergies non-fossiles.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- La pression exercée par la DSF au sein du PSE a permis que le Paquet Climat soit mieux calibré malgré les pressions émanant de plusieurs Etats-membres pour l'affaiblir.
- Les socialistes français, à l'unisson des organisations syndicales, se sont opposés à l'imposition d'un modèle unique pour l'ensemble des entreprises énergétiques européennes, la «séparation patrimoniale». L'accord conclu à l'issue des négociations de deuxième lecture nous donne raison.
- La négociation avec le Conseil a été âpre pour que les dispositions chères aux socialistes soient conservées dans le paquet énergie, en particulier en matière de pauvreté énergétique et de solidarité européenne. Par exemple, les États membres devront garantir le service universel à des prix raisonnables et non discriminatoires pour tous les foyers et les petites entreprises (moins de 50 travailleurs et chiffre d'affaires annuel de moins de 10 millions d'euros).

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

Paquet climat: le PPE s'est distingué par son refus de mettre à l'amende les Etats-membres qui ne respecteraient pas les objectifs de développement des énergies renouvelables, et par sa frilosité sur une série de sous-objectifs en matière de rejet de gaz à effet de serre.

Plan de relance (volet énergétique): le PPE est plus réservé sur l'enveloppe du plan européen, à l'unisson des gouvernements conservateurs.

■ Ce que nous proposons :

- Fin 2009 aura lieu le sommet des Nations Unies, l'Union européenne doit se poser en leader des négociations pour obtenir un accord sur un objectif mondial de réduction de 30% à l'horizon 2020 des émissions de gaz à effet de serre. Notre volonté commune est de faire participer à cet objectif toutes les économies développées et émergentes : cela inclut donc les Etats-Unis, la Chine et l'Inde. Nous voulons introduire une approche mondiale et solidaire, dans laquelle les pays les plus développés feront l'effort le plus important.

- Nous proposons d'introduire une directive européenne sur le climat qui définisse les objectifs et les plans d'action pour tous les secteurs encore non couverts par les textes existants et qui mette en cohérence toutes les actions pour que l'Union atteigne ses objectifs globaux en matière d'émissions. Toutes les autres législations ayant une incidence sur le climat doivent être adaptées pour réaliser l'objectif de 30% de réduction des émissions.

- Nous proposons d'élaborer une politique énergétique européenne commune fondée sur le développement durable, sur la sécurité et l'indépendance énergétique, sur la diversification des sources d'énergie et sur la solidarité entre Etats européens en cas de crise de l'énergie.

- Il revient à chaque Etat membre de se prononcer sur le recours à l'énergie nucléaire. Toutefois, vu l'importance de la sécurité nucléaire pour tous les pays européens, le contrôle des centrales nucléaires existantes et nouvelles doit être coordonné au niveau européen.

20. Politique régionale

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

La politique de cohésion économique et sociale, souvent appelée «politique régionale européenne», regroupe les principales actions soutenues par l'UE au niveau territorial et local. Cette politique représente une part conséquente du budget européen ; part qui n'a cessé d'augmenter depuis sa création dans les années 70. Le Traité de Lisbonne prévoit un passage à la codécision (égalité avec le Conseil des ministres) pour l'ensemble des règlements (Fonds structurels, FEDER, Fonds Social Européen et coopération territoriale), ceci représente un accroissement colossal de la marge de manœuvre du Parlement pour légiférer sur cette matière. A noter, en l'état actuel des choses, si le sujet

intéresse au premier plan les électeurs des Etats-membres, il n'est pas très clivant entre la droite et la gauche au PE (le clivage est plutôt entre anciens et nouveaux Etats-membres).

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Le Groupe a soutenu la programmation 2007-2013, tout en gardant une réserve sur l'enveloppe financière allouée. Pour répondre aux inquiétudes et critiques et éviter le saupoudrage des aides, la priorité a été d'éviter de créer une Europe à deux vitesses, et de soutenir le principe de solidarité entre les régions. Le Groupe PSE a également soutenu la décision d'aligner les objectifs de la politique européenne de cohésion économique et sociale avec ceux de la stratégie de Lisbonne (Europe de la connaissance et des emplois de meilleure qualité, avec un niveau de qualification plus élevé). Depuis 1988, plus de 480 milliards d'Euros ont été investis par l'Europe dans les régions et dans les Etats. La politique de cohésion (avec le développement rural) est devenue le premier poste de dépenses du budget de l'UE.

L'inclusion des dépenses d'investissement en matière de performance énergétique et d'énergies renouvelables dans les parcs de logements sociaux (en attente d'examen par le Conseil) est un bon exemple du travail des socialistes sur la politique régionale.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- La position du PPE sur le sujet est très consensuelle (pour un vague renforcement de la politique de cohésion). Dans la pratique, le groupe n'est pas du tout homogène sur la question, là encore souvent selon les Etats-membres d'origine des parlementaires. Le PPE n'a pas de vraies revendications de groupe là dessus.

- Barroso, le Président de la Commission européenne, n'a eu de cesse de détourner les objectifs de la stratégie de Lisbonne en favorisant l'objectif de la compétitivité entre les territoires au détriment de l'objectif de solidarité.

- En votant en faveur des perspectives financières 2007-2013 au rabais, la droite européenne a mis en péril le développement d'une politique régionale ambitieuse.

■ Ce que nous proposons :

- Accentuer l'attention particulière réservée aux PME et TPE et à l'artisanat dans les programmes de développement régionaux.

- Injecter des fonds structurels dans les infrastructures énergétiques et de télécommunication. Cela permettrait de mieux coordonner dans l'Union les projets concernant ces domaines, d'engager des projets de plus grande ampleur et de soutenir l'activité économique dans les régions d'Europe.

- Sécuriser l'articulation sur le terrain des fonds

structurels avec le nouveau fonds agricole de développement rural.

- Augmenter, grâce au budget, la dotation de la politique régionale.

21. Union Européenne / Méditerranée

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Les socialistes européens souhaitent faire du partenariat euro-méditerranéen l'une des priorités de la politique extérieure de l'Union. Cela doit passer par la relance du processus de Barcelone, cadre politique de nos relations qui depuis 1995 organise le partenariat euro-méditerranéen autour de trois piliers : politique, économique et culturel et humain.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Le Groupe a soutenu la programmation 2007-2013, - Nous nous sommes opposés au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) de Nicolas Sarkozy tel que présenté dans sa mouture initiale, car cette initiative franco-française excluait tous les pays européens non riverains de la Méditerranée.

- Nous nous sommes également battus contre le projet de la Commission européenne d'imposer une zone de libre-échange entre l'Europe et les pays méditerranéens dès 2010, alors que leurs économies sont encore trop fragiles.

- Enfin, parce que la stabilité politique de la région est l'une de nos priorités, nous avons fait repousser le vote au Parlement sur le rehaussement des relations entre l'UE et Israël. Aussi longtemps que la situation demeurera aussi critique, le Groupe PSE maintiendra sa position négative concernant le vote de l'avis conforme sur une participation accrue d'Israël aux programmes CE. Plus largement, nous considérons que tout rehaussement des relations politiques entre l'Union Européenne et Israël doit être strictement conditionné par le respect du droit humanitaire international, par un réel engagement en faveur d'un établissement complet de la paix, par la fin de la crise humanitaire à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, et par le respect d'une mise en place complète de l'accord d'association intérimaire entre la CE et l'OLP.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- Elle a soutenu le projet d'Union pour la Méditerranée de Nicolas Sarkozy, alors que cette initiative aux

contours flous représente surtout une charge institutionnelle supplémentaire, d'ailleurs totalement inefficace puisque toutes ses réunions sont bloquées depuis l'intervention militaire israélienne à Gaza. Parmi les 6 projets initialement proposés par l'UPM (dépollution de la Méditerranée, autoroutes de la mer et autoroutes terrestres, protection civile, plan solaire méditerranéen, enseignement supérieur et recherche, initiative méditerranéenne de développement des entreprises) seul celui de création d'une université euro-méditerranéenne a vu le jour. Et ne trouvant pas d'investisseurs privés pour financer les autres initiatives, Nicolas Sarkozy leur a finalement proposé un nouveau projet : la construction d'un pipeline entre l'Algérie et l'Espagne! Une illustration claire de la vision mercantiliste de la droite européenne qui ne voit le partenariat euro-méditerranéen que sous son angle commercial, au mépris des objectifs de développement ou de promotion des droits de l'Homme.

■ Ce que nous proposons :

- Relancer le partenariat UE / Méditerranée dans l'objectif de créer une communauté de valeurs, d'intérêts et de destins, en rupture avec la logique sécuritaire de la droite européenne.

- Créer un réel leadership au partenariat euro-méditerranéen, avec la mise en place d'une instance exécutive.

- Renforcer le dialogue politique autour de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne.

- Créer une Banque de développement euro-méditerranéenne.

- Lancer un agenda de coopération économique régionale et sous-régionale pour résorber les disparités sociales et économiques entre les deux rives et ancrer la région dans l'économie mondiale.

- Afficher une véritable politique de démocratisation et de promotion des droits de l'Homme au moyen d'un soutien visible aux sociétés civiles et aux formations politiques démocratiques de la rive Sud.

22. Une Europe et une pêche durables

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Assurer durablement l'avenir du secteur de la pêche en

cherchant à garantir des revenus et des emplois stables pour les pêcheurs, tout en préservant l'équilibre fragile des écosystèmes marins et l'approvisionnement des consommateurs. Favoriser un développement durable en intégrant de façon équilibrée les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Depuis le 1er janvier 2007, le Fonds européen de la Pêche remplace l'instrument financier d'orientation pour la Pêche (IFOP). Lors de l'établissement des objectifs de ce fonds, nous avons veillé à ce que les engagements pris lors de la réforme de la Politique commune de la pêche en 2002 soient respectés : assurer l'exploitation durable des ressources, instaurer un équilibre stable entre ces ressources et la capacité de la flotte de pêche communautaire.

- Nous nous sommes battus pour la viabilité de la petite pêche côtière et artisanale.

- Lors du vote sur la politique maritime intégrée, nous avons veillé à défendre la qualité des emplois liés, la garantie d'un revenu juste et adéquat, des conditions de travail décentes et l'accès à la formation pour les professionnels de ce secteur. Nous avons obtenu que les États membres procèdent à une reconnaissance mutuelle des diplômes délivrés par l'enseignement professionnel moyen pour les emplois de capitaines et de mécaniciens de bateaux de pêche.

- En juin 2008, nous avons soutenu l'aide de 2 milliards d'euros octroyés par l'Union pour aider les pêcheurs à s'adapter à la hausse des prix du carburant. Nous avons rappelé à l'époque notre soutien à un allègement des charges qui pèsent sur les pêcheurs.

- Au début de cette année, nous avons voté une résolution législative autorisant les États membres à ratifier la Convention sur le travail dans la pêche de l'OIT (Convention n° 188). Nous avons de plus obtenu que les États membres procèdent rapidement à la ratification de la convention et la mettent en œuvre avant l'achèvement du processus de ratification.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

Même si dans le domaine de la Pêche, la fracture Gauche-Droite semble moins marquée, nous avons été plus enclins à la préservation durable de la ressource. La droite a défendu la grande pêche industrielle, les pavillons de complaisance. Nous étions bien les seuls à défendre la pêche à la thonaille, petite pêche côtière artisanale.

■ Ce que nous proposons :

- Lors de la prochaine réforme de la PCP qui devrait être effective avant 2012, le Parlement européen aura enfin son mot à dire sur toutes les décisions annuelles et pluriannuelles (tacs et quotas,...). Nous devons dès lors être beaucoup plus mobilisés : nous veillerons à éviter le repli sur soi et la demande de plus de régionalisation de certains États.

- L'encadrement des accords de pêche avec les pays en développement afin de cesser le pillage de leurs ressources alimentaires au profit de quelques flottes industrielles européennes.

23. Le vin rosé et le coupage vin rouge / vin blanc

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Le 27 janvier 2009, le comité de réglementation des pratiques œnologiques (où siègent des représentants de la Commission et des États membres, et donc où la droite est largement majoritaire) a proposé d'autoriser la production de vin rosé en couplant du vin rouge et du vin blanc ; cette pratique était jusqu'à maintenant interdite en Europe, à quelques exceptions près. Elle est par contre admise au niveau international par l'Office international de la vigne et du vin (OIV), et constitue donc la norme pour les vins « du nouveau monde ». La France a voté en faveur de cette autorisation.

Plus en amont, les droites européennes, au Conseil et à la Commission européenne, ont imposé une libéralisation des pratiques œnologiques lors de la réforme de l'organisation commune de marché du vin.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Devant la colère des producteurs de rosé français, le ministre de l'agriculture et tête de liste de la région Île-de-France, Michel Barnier, a fait machine arrière et s'est finalement déclaré opposé à cette proposition. Pour l'instant, il a obtenu un compromis sur l'étiquetage: les producteurs auront la possibilité de faire figurer la mention « vin rosé traditionnel » sur l'étiquette des vins rosés français afin de les différencier des vins coupés. La prochaine réunion du comité de réglementation des États membres de l'UE, qui doit approuver le projet de règlement sur les pratiques œnologiques, aura lieu le 19 juin au lieu du 27 avril initialement prévu. On peut s'étonner d'un changement de calendrier pour une date après les élections européennes.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

Au niveau du Conseil et de la Commission, c'est elle qui pousse à la libéralisation des pratiques œnologiques. Elle tient un double discours, en acceptant à Bruxelles ce qu'elle fait mine de refuser depuis Paris. Elle entretient le discours démagogique et populiste « c'est la faute à l'Europe », et n'assume pas ses choix dans le débat démocratique, faussant ainsi toute réflexion citoyenne.

■ Ce que nous proposons :

- Relancer le partenariat UE / Méditerranée dans
1- Refuser le discours « c'est la faute à l'Europe » : la décision de coupage de vin rouge et du vin blanc, comme toutes les décisions prises à Bruxelles, est le fait de nos élus ; la Commission est majoritairement de droite et néolibérale, le Conseil aussi. Cette décision s'inscrit dans la logique néolibérale dont l'objectif est le minimum de régulation et de contraintes légales.

2- La France est le premier producteur de vin rosé dans le monde (25 %) avec plus de 5 millions d'hectolitres. Un tel secteur ne peut voir ses efforts quant à la qualité sabotés du jour au lendemain : s'il est adopté, le règlement entrera en vigueur en août. Il transformera rapidement le marché, en nivelant par le bas la qualité des vins européens. Les socialistes européens refusent de sacrifier la qualité au profit de la rentabilité : le libéralisme effréné en matière d'élaboration du vin pénaliserait incontestablement les viticulteurs français qui ont réussi à faire du vin rosé une valeur en hausse depuis quinze ans. Les socialistes européens refusent une telle contrefaçon alimentaire, et refusent le règlement proposé.

3- Pour les socialistes européens, l'Europe viticole doit se construire sur la qualité, véritable atout dans un marché devenu mondial. Nous portons un tout autre projet de développement agricole, viticole et rural que celui proposé par la Commission européenne de Barroso, le gouvernement français et les droites européennes (Cf. fiche PAC).

24. Conflit des pêcheurs du littoral Nord sur les quotas

■ Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Depuis le début de cette semaine, des pêcheurs bloquent les ports français du Nord pour protester contre les quotas de pêche de l'année 2009 concernant surtout le cabillaud. Ils demandent la réouverture des quotas. Nous défendons une préservation durable de la ressource tout en protégeant l'activité de pêche artisanale – en assurant revenus et emplois stables – tout en nous opposant à la démesure de la pêche industrielle.

■ Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

À la fin de chaque année, la Commission européenne fait des propositions de quotas pour l'année suivante.

En s'appuyant sur les préconisations des scientifiques, elle définit un « total admissible de capture » (TAC) pour assurer le renouvellement des espèces. Elle fixe ce TAC par espèce et par zone maritime. Les quotas de pêche pour le cabillaud ont été augmentés de 25 % pour la France en 2009 et les TACs de 30 % pour la zone Manche Est. Les propositions sont ensuite soumises aux ministres de la pêche des vingt-sept États membres en décembre. Ce sont eux qui décident de la répartition par État des quotas. Ces décisions sont donc, une nouvelle fois, le fait des élus, et du Gouvernement français ; « Bruxelles » comme responsable politique n'ayant aucun sens. Le discours « c'est la faute à Bruxelles » est un mensonge.

Pour 2009, le gouvernement a décidé pour la zone de pêche de la Mer du Nord que les quotas pour le cabillaud seraient répartis comme suit : 40 % pour les trois premiers mois de l'année et 20% pour chaque trimestre suivant.

■ Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

La répartition des quotas par pêcheur se fait au niveau national. C'est la droite au pouvoir au niveau national en France qui a troqué les quotas pour les artisans pêcheurs français contre d'autres intérêts lors des négociations. Pour l'instant, le Parlement européen n'a pas de pouvoir sur les quotas ; mais lors de la prochaine réforme de la politique commune de la pêche qui devrait être effective avant 2012, le Parlement européen aura enfin son mot à dire sur toutes les décisions annuelles et pluriannuelles (TACs et quotas..).

La droite défend la grande pêche industrielle et les accords de pêche qui pillent les ressources des pays en développement.

La proposition de Michel Barnier est de régler les problèmes des pêcheurs en surcapacité de pêche au cas par cas. Ce n'est pas une solution. L'avenir de la pêche et des pêcheurs demande une réflexion de fond.

■ Ce que nous proposons :

1- Refuser le discours « c'est la faute à l'Europe » : le Gouvernement doit assumer ses choix politiques, sur la pêche comme sur les autres sujets. La répartition des quotas de pêche soutenue par le Gouvernement défend la grande pêche industrielle au détriment de la pêche artisanale.

2- Une meilleure répartition des quotas, juste, équilibrée et honnête, un véritable accompagnement social des pêcheurs quand il n'y a pas d'autres alternatives (quand la flotte est véritablement surdimensionnée).

3- Un débat ouvert et sérieux, basé sur des avis scientifiques et des facteurs humains, qui permettra aux parlementaires européens de prendre leurs responsabilités lorsqu'ils seront co-législateurs pour la prochaine réforme de la politique commune de la Pêche.

25. L'Europe face à la crise : la réponse des socialistes

■ Situation :

L'Europe s'enfonce dans une crise d'une ampleur sans précédent. La zone euro est entrée pour la première fois en récession depuis sa création en 1999, avec un recul de 1,6 % de son PIB au quatrième trimestre 2008, qui fait suite à une contraction de 0,3 % au trimestre précédent. La production industrielle a fortement chuté au quatrième trimestre (-5,3 %) et, compte tenu des enquêtes de conjoncture, devrait continuer à reculer au cours des mois suivants.

Les instituts européens prévoient une poursuite de la récession pour les trimestres à venir, alors même que les effets des plans de relance ont été pris en compte. Dans ce contexte, la situation de l'emploi va continuer de se dégrader et la dynamique des salaires devrait devenir négative.

■ Une Europe sans politique de relance à la hauteur et affaiblie par les décisions de la droite

Pourtant, les plans de relance ne sont pas à la hauteur et les décisions de la droite européenne, majoritaire au Parlement, ont amplifié la crise.

Au total, les plans de relance européens n'atteignent que 200 milliards d'euros, dont 170 proviennent des plans nationaux. La relance européenne s'est effectuée jusqu'à présent par un assemblage de plans nationaux, souvent pas à la hauteur de l'enjeu, et sans réelle coordination, alors que l'administration Obama injecte près de 800 milliards de dollars dans l'économie américaine. Ces plans sont également inefficaces et injustes, déséquilibrés, en ne comprenant aucun volet social.

La droite peut difficilement se positionner comme un recours face à la crise. Ce serait oublier que les décisions prises ont contribué à aggraver l'ampleur de la crise qui touche l'Europe et ont affaibli les marges de manœuvre :

- Au Parlement européen, les députés de droite, y compris de l'UMP, ont approuvé les perspectives financières 2007-2013 qui réduisent le budget européen pour 2008 à moins de 1 % du PIB. La droite européenne s'est privée des moyens d'une relance concertée à l'échelle européenne.

- Elle a réduit systématiquement les dépenses liées à la croissance durable, à la cohésion sociale et à l'emploi.

- Elle a voté la « clause dérogatoire » sur la durée du travail qui permet d'étendre la durée hebdomadaire de travail jusqu'à 65 heures.

■ Les actions et propositions des socialistes :

Pour sortir de la crise, les socialistes proposent un vrai plan de relance à l'échelle européenne, comprenant à

la fois des mesures de soutien à l'investissement et à la consommation.

Pour cela, nous proposons :

- une augmentation du budget de l'Union à 1,5 % du PIB, seule une véritable relance européenne permettra une sortie de crise ;

- la reconnaissance du droit pour l'UE de lever des emprunts pour financer ses investissements de long terme, notamment dans les infrastructures.

Les socialistes européens proposent également une stratégie européenne pour une croissance écologique, innovante et riche en emplois, qui créera 10 millions de nouveaux emplois à l'horizon 2020 (dont 2 millions pour le secteur des énergies renouvelables à lui seul). Cette stratégie repose notamment sur :

- le développement du système de transports le plus efficace, reposant notamment sur un réseau ferroviaire à grande vitesse ;

- le développement des réseaux de transport d'énergie et de transport de données à large bande ;

- l'augmentation des budgets de recherche-développement et la promotion de l'innovation ;

- un Pacte européen pour le développement de l'emploi, reposant notamment sur la mobilisation des ressources du Fonds social européen pour le retour à l'emploi et le renforcement des qualifications et le financement d'un Programme de Compétences pour préparer les salariés aux emplois dans le domaine des technologies « vertes » et des énergies renouvelables ;

- l'augmentation de la capacité de crédit de la Banque Européenne d'Investissement et de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement et la simplification de l'accès des PME à ces crédits, un plus large accès au Fond Européen d'Ajustement à la Mondialisation afin de soutenir les salariés, dont les intérimaires, qui ont perdu leur emploi.

- la réorientation de l'action de la Banque Centrale Européenne vers le soutien de la croissance et de l'emploi tout en préservant la stabilité des prix.